

A propos de la lettre ouverte du GRIP au ministre de l'éducation nationale du 1/1/12

Vous trouverez sur cette page la réponse en trois parties faite à quelques uns des sujets abordés dans cette lettre du GRIP. Ces trois parties sont sur mon blog du Monde¹.

C'est sur ce blog ou sur celui de Luc Cédelle qui mentionne ces textes que vous pourrez en débattre si vous le souhaitez.

Bonne lecture
Michel Delord

* *
*

09 mars 2012
La lettre du GRIP du 1/1/2012 – I

Bonjour

La première fois que j'ai eu l'occasion de parler avec Luc Cédelle, en 2002, il avait évoqué - je ne me souviens plus exactement en quels termes - les positions communes qui pouvaient exister entre les pédagogistes et les anti-pédagogistes. J'avais fait remarquer que je souhaitais certes m'opposer à la diabolisation des positions de l'ennemi dont la seule fonction est de préserver l'esprit de secte de chaque camp, c'est-à-dire d'interdire tout débat ouvert sur le fond. Mais je tenais à rappeler que, s'il y avait de telles positions communes, c'étaient probablement les pires et la première condition pour avancer dans le débat était justement de s'opposer à ce qui pourrait être ces positions.

Je suis donc d'autant plus intéressé par la parution de la *Lettre ouverte du GRIP à Monsieur le ministre de l'éducation nationale* du 1^{er} janvier 2012 simultanément sur [le blog de Jean-Paul Brighelli](#)² et celui de [Luc Cédelle](#)³, doublement intéressant par son contenu et aussi par le fait qu'il paraisse à la fois sur ces deux blogs que l'on considère habituellement comme « animés par des sensibilités différentes ».

D'autant plus que les thèmes traités, par exemple la valeur à accorder aux évaluations nationales ou à la notion d'expérimentation, ne sont pas des questions secondaires.

1) Le GRIP, conseiller en gestion du ministère

Le GRIP explique aux gestionnaires du ministère qu'il est un meilleur gestionnaire qu'eux, ce qui n'est pas très nouveau parmi les républicains puisque Jean-Paul Brighelli et Marc le Bris, en enfourchant très tôt le cheval UMP des *réformes qualitatives*, n'avaient pas manqué de donner des conseils d'économie aux divers ministres de l'éducation, conseils dont ceux-ci ont su tenir compte pour faire quelques économies sur le dos des salariés⁴.

Le GRIP : « *La première [remarque] vise l'erreur de gestion que vous commettez. Dans une nation organisée, quelle que soit la rigueur des temps, la dépense, en effet, ne se mesure pas en termes étroitement comptables mais en fonction de sa rentabilité.* »

« La dépense ne se mesure pas en termes étroitement comptables »: hé bien si, elle se mesure fondamentalement en unités monétaires ! Si le GRIP veut bien nous exhiber un système de gestion sans équivalent monétaire fonctionnant dans l'Education Nationale, ou s'il ne désire pas que sa subvention lui soit donnée en euros, on sera peut-être fondé à croire cette affirmation. Mesurer en termes comptable est même une fonction essentielle de la comptabilité. Mais le GRIP explique : la dépense ne se mesure pas « en termes comptables » ... car elle se mesure « en fonction de sa rentabilité », ce qui revient à dire que la rentabilité ne se mesure pas en termes comptables. Position pour le moins théoriquement audacieuse⁵.

¹ <http://micheldelord.blog.lemonde.fr/2012/03/09/lettre-du-grip-i/>

<http://micheldelord.blog.lemonde.fr/2012/03/13/la-lettre-ouverte-du-grip-du-010112-ii/>

<http://micheldelord.blog.lemonde.fr/2012/03/14/la-lettre-ouverte-du-grip-du-010112-iii/>

² <http://bonnetdane.midiblogs.com/archive/2012/01/01/bouts-de-chandelles.html>

³ <http://education.blog.lemonde.fr/2012/01/01/ciel-il-y-a-du-grip-sur-mon-blog/>

⁴ Jean-Paul Brighelli essaie de se débarrasser, pas très habilement certes, de ce fardeau dans *Le Parisien* du 23 février 2012. A la question « *L'Education nationale a-t-elle besoin de plus de moyens?* », il répond: « *Jusqu'en 2008, je pensais que ce n'était pas une question de moyens, que le problème était qualitatif et non quantitatif, qu'on pouvait faire mieux à budget constant. Mais depuis la suppression de 70000 postes depuis 2008, ce n'est plus vrai. On se retrouve asphyxié.* »

⁵ D'autant plus que le GRIP n'hésite pas à continuer la métaphore mercantile puisque nous avons ensuite droit aux « *gains difficilement contestables* » et autres « *bénéfices de l'expérience* ».

Peut-être parce qu'il sent bien que ces affirmations sont de pures âneries, sûrement écrites pour ne pas passer pour un pur néo-libéral ce qui serait assez mal porté au moment où même Nicolas Sarkozy est favorable à la taxe Tobin et veut taxer les surprofits du CAC 40, le GRIP en réduit la généralité et précise dans quelles conditions les dépenses ne se mesurent pas en termes comptables : ce n'est pas sous le libéralisme, le capitalisme, le fascisme, le nazisme, la royauté, l'économie mixte, etc... c'est dans ce que le GRIP croit être de sa part une pure invention *ad usum* : une « *nation organisée* ».

Ad usum : le GRIP souhaite avoir - ce que l'on peut comprendre - une subvention et il aurait pu remplir simplement et discrètement le dossier adéquat, comme cela s'est déjà passé. Mais, en publiant cette lettre ouverte, il fait de sa demande un événement politique et médiatique. Et, à partir de là, il essaie de trouver des justifications philosophico-politiques et médiatiques - à moins qu'il croit à ce qu'il raconte - qui puissent passer les frontières du républicanisme s'il veut obtenir une aide de sa part et qui ratissent large dans le bon sens populaire. Qui pourrait être contre une *nation organisée* même si ça ne veut - au mieux - rien dire? Le GRIP croit-il qu'il a dépassé le mercantilisme lorsqu'il écrit « la dépense ne se mesure pas en termes étroitement comptables »?

Quoi qu'il en soit, les mots ont une autonomie certaine : quand, sous le nom de *nation organisée*, on bricole conceptuellement avec le concept *unificateur* de nation et l'idée concomitante d'une organisation *apolitique* de la société, on a bien toutes les chances de mettre ses pas dans les traces qui sont celles du corporatisme soit historique soit moderne.

En fait cette expression que le GRIP emploie - *et qu'il n'explique pas* - correspond à un concept déjà pris et depuis longtemps. *Nation organisée* signifie⁶, au choix, historiquement l'idéal royaliste d'une société divisée en trois états - clergé, noblesse, tiers état -⁷ ou, ce qui n'est pas sans liens théoriques et pratiques, le nom sous lequel l'extrême droite désigne l'état corporatiste⁸.

Mais nous sommes bien d'accord : l'*investissement* dans le concept de *nation* est un bon *investissement* lorsque, pour obtenir des subventions, on essaie de plaire à l'UMP, à Jean-Paul Brighelli et à Natachy Polony qui ne sont pas, c'est le moins que l'on puisse en dire, des parangons de la critique du nationalisme. Et Fernand Raynaud pourrait dire *ça a payé* puisque Jean-Paul Brighelli a publié le texte et Natacha Polony a téléphoné à qui de droit. Et ça va probablement être rentable puisque'il y a une subvention à la clé.

Mais passons aux choses *plus* sérieuses.

A suivre donc :

Expérimentations et évaluation

Quelques éléments sur l'histoire du GRIP

Échec, chaudron et déception

A propos de la Lettre ouverte du GRIP - Compléments

6 mars 2012 - Michel Delord

* *
*

13 mars 2012

La lettre ouverte du GRIP du 01/01/12 – II

2) *Evaluations et expérimentations*

La lettre du GRIP contient l'affirmation suivante :

⁶ Je passe sur le sens de *Nation organisée* qui en fait l'équivalent d'Etat puisque le GRIP ne peut pas écrire : « Dans un Etat, quelle que soit la rigueur des temps, la dépense, en effet, ne se mesure pas en termes étroitement comptables mais en fonction de sa rentabilité » puisque justement il y a des états où c'est le contraire qui se fait ...

⁷ Consulter par exemple

- François Olivier-Martin, *Le Roi et la nation organisée*, Paris, 1939-1940

- Claude Patriat, *Le Roi et la nation organisée: L'interprétation corporatiste de la monarchie par François Olivier-Martin*, 344 pages, mémoire de thèse, sn, 1971.

⁸ Inconsciemment certes, le GRIP met même plus précisément ses pas dans celle du fameux et récemment décédé en 2005 *Jacques Ploncard d'Assac*, auteur de textes de référence de l'extrême droite française* parmi lesquels figure en bonne place « *Les corporations ou la Nation organisée* ». Auteur dont le pédigré a de quoi faire rêver puisqu'après avoir été jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale membre du PPF de Jacques Doriot, il deviendra ensuite conseiller de Salazar. Ceci n'est certes pas à l'honneur de Guy Morel qui se présente toujours comme un spécialiste de l'extrême droite...

* dont, par exemple, J. Ploncard d'Assac, *Doctrines du nationalisme*, Paris, La Librairie française, 1958. Constamment réédité depuis : Éditions du Fuseau, 1965 ; Éditions de Chiré, 1978, Réédition 2000. Le texte est reproduit sur *SCRIPTOBLOG - Le retour aux sources à l'adresse suivante*.

« De ce point de vue, les subventions consenties par vos prédécesseurs, François Fillon, Gilles de Robien et Xavier Darcos, à l'expérimentation SLECC ont produit des gains difficilement contestables. Il suffit de consulter les résultats des classes concernées aux évaluations nationales pour s'en convaincre. »

A lire ces lignes, il semblerait que le GRIP, d'une part, accorde une valeur fondamentalement juste à ces *évaluations nationales* et que, d'autre part, parlant de SLECC comme d'une *expérimentation*, il donne une valeur positive à cette notion.

La position que le GRIP a tout fait pour rendre publique et connue, celle figurant dans la lettre ouverte, est donc une défense au moins implicite des évaluations (nationales ou pas) et de la notion d'expérimentation. On peut constater, deux mois après la publication de cette lettre, que le GRIP n'a toujours pas donné de justification théorique consistante à sa prise de position sur ces questions pourtant fondamentales. Considère-t-il que ces justifications ne présentent qu'un intérêt secondaire ou marginale ? Et sinon, pourquoi alors ne pas avoir fait figurer une position générale du GRIP sur l'évaluation et l'expérimentation *avant* la publication sur son site d'une lettre ouverte ? Une lettre ouverte n'est certes pas le lieu d'élaboration de la pensée théorique, mais celui de l'énoncé des conséquences pratiques urgentes d'une telle position théorique qui est donc censé lui préexister.

i) La valeur de l'évaluation

Répondant à Marc Boisson sur *Interro Ecrite*, Guy Morel, secrétaire du GRIP ne revient pas sur le fond de l'approbation implicite à la valeur des évaluations nationales :

« la convention passée avec le MEN nous faisait obligation de rendre compte annuellement des résultats de l'expérimentation, ce que nous avons fait en envoyant les résultats de nos classes aux évaluations nationales et départementales mais aussi à nos propres évaluations beaucoup plus exigeantes. »

Une absence de prise de position théorique qui ménage le pouvoir

En 2006, le Groupe Interdisciplinaire de Réflexion sur les Programmes a accepté que les évaluations nationales soient passées dans les classes SLECC (Savoir Lire Ecrire Compter Calculer). Déjà à cette époque, cela ne l'obligeait en rien à s'abstenir de donner son opinion sur ces évaluations. *A fortiori* en 2012, au moment où il n'est plus tenu par aucune convention, la position d'approbation implicite des évaluations contenue dans la lettre ouverte ne bénéficie plus de cette justification... Mais elle va dans le sens du poil du pouvoir.

Une escroquerie intellectuelle

Je voudrais signaler ceci que c'est commettre une véritable escroquerie intellectuelle que de désigner sous le même nom d'*évaluation* la note attribuée à un problème d'arithmétique dans une composition mensuelle en 1920 et l'ensemble des pratiques actuelles que l'on désigne sous ce nom. Ce faisant, on induit l'idée que, de tout temps, l'Évaluation a plané sur le système scolaire comme l'Esprit plane au-dessus des eaux (et qu'elle a toujours eu, par exemple, la même fonction de "gestion des cohortes").

Le système conceptuel de l'utilitarisme : le pilotage par les résultats

L'approbation des évaluations n'est pas une question secondaire et isolée mais - entre autres - la conséquence de l'approbation d'un système conceptuel assez complet. On l'oublie souvent, mais approuver l'évaluation, prôner la ***culture de l'évaluation*** et lui donner une place centrale est une tendance bien antérieure à la présidence de Nicolas Sarkozy ou au ministère de Xavier Darcos⁹. Cependant, celui-ci nous a offert une belle démonstration du type de raisonnement et de conduite que ce système de pensée conduit à rendre légitime et normal. Alors fraîchement nommé à la rue de Grenelle, il fut interviewé par Fabrice Madouas pour la revue *Valeurs actuelles* du 22 juin 2007, afin de présenter en quelque sorte son « agenda » de ministre de l'éducation,¹⁰ et voici ce qu'il répondit à l'une des questions les plus sensibles :

Valeurs actuelles : Dans la controverse sur la méthode syllabique, de quel côté êtes-vous ?

Xavier Darcos : Du côté de la méthode syllabique, sans hésitation. Mais je n'entrerai pas dans une querelle de méthodes car je préfère, comme le dit le président de la République, évaluer le résultat plutôt qu'inspecter les méthodes. Nous laisserons davantage d'autonomie aux professeurs. Ce sera à eux de nous dire quelles méthodes ils utilisent, à eux de les choisir, à condition que les résultats soient là. Donc, nous évaluerons les résultats.

⁹ Je reviendrai sur cette question puisqu'il y a de fortes raisons qu'on l'oublie : ni les antipédagogistes ni les pédagogistes ne veulent présenter la position de Xavier Darcos fondamentalement comme une continuation de celles des Jack Lang, Philippe Joutard ou Claude Thélot.

¹⁰ <http://www.ozp.fr/spip.php?article4194>

Comme le disait Deng Xiaoping et comme se plaît à le répéter régulièrement Jean-Paul Brighelli : « *Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris.* » C'est le résultat obtenu aux tests qui permet de reconnaître une valeur à ce qui est testé : un mélange d'utilitarisme et de pragmatisme qui a l'avantage d'afficher directement son mépris des questions théoriques. Il s'agit très clairement de la conception néolibérale du *test-based accountability* ou pilotage par les résultats prôné par Georges Bush. Défendu d'abord par la vice-ministre de l'éducation Diane Ravitch, ses conséquences furent telles qu'elle en a fait une sévère critique dans son livre de 2010 « *The Death and Life of the Great American School System: How Testing and Choice Are Undermining Education* ». On peut trouver un écho de ces questions dans [Diane Ravitch, Volte-face d'une ministre américaine, Le monde diplomatique, octobre 2010](#)¹¹.

En considérant les oppositions sur l'enseignement de l'écriture-lecture comme portant sur des questions de méthode et non de contenus - ce qui est faux -, on en diminuait l'importance conceptuelle. Cette position défendue par une majorité d'antipédagogistes permettait de plus à Xavier Darcos de ne pas avoir à prendre position *en tant que ministre*¹² sur l'enseignement de l'écriture-lecture et donc de ne pas s'opposer frontalement à ses anciens collègues de l'inspection générale du primaire. Pas de vague.

ii) Multiples sens de la notion d'expérimentation

Toujours dans sa réponse à Marc Boisson sur Interro Ecrite, Guy Morel justifie positivement la notion d'expérimentation de cette manière :

La position du GRIP trouve sa source – pour ne pas parler des critiques faites à l'institution à la fin du XIXe et au début du XXe par des personnalités aussi incontestables que Laisant – dans l'intervention de Jaurès à la Chambre lors du vote de la loi Goblet (je l'ai mise ici à plusieurs reprises) et aussi dans l'expérience « en marge » de Freinet. À noter que Buisson réserve dans son DP une grande place aux expérimentateurs pédagogiques et se fera le protecteur de l'anarchiste Paul Robin et de son institution « en marge ».

Le GRIP pratique une manipulation en induisant implicitement l'assimilation de deux choses : d'une part, ce qu'il s'apprête à faire, participer à l'expérimentation telle qu'elle est conçue dans la loi Fillon interprétée par Luc Chatel - tout un programme - et pour laquelle le GRIP postule ; et d'autre part, ce qu'il appelle une expérimentation qui serait conçue selon les conseils de Charles-Ange Laisant ou Ferdinand Buisson. Deux choses qui, si l'on suit ce qu'avait jusqu'à maintenant dit le GRIP qui faisait une différence de fond entre l'école des années 1890 et l'école actuelle, n'ont pas grand-chose à voir.

Le GRIP : « À noter que Buisson réserve dans son DP une grande place aux expérimentateurs pédagogiques ». « Buisson se fera le protecteur de l'anarchiste Paul Robin. »

L'on souhaiterait des références précises pour prendre au sérieux cette affirmation. Est-on vraiment si sûr que Paul Robin et les pédagogues cités par Ferdinand Buisson seraient vraiment heureux d'être qualifiés « d'expérimentateurs pédagogiques » et, qui plus est, à la sauce moderne ?

Le GRIP : « pour ne pas parler des critiques faites à l'institution à la fin du XIXe et au début du XXe par des personnalités aussi incontestables que Laisant ».

Mais justement il faut en parler puisque l'on ne voit pas en quoi les critiques faites au système scolaire de la fin XIX^e–début XX^e justifieraient la notion d'expérimentation, au sens de Jaurès et, encore moins, au sens actuel.

Le GRIP : « l'intervention de Jaurès à la Chambre lors du vote de la loi Goblet »

Je ferai deux remarques :

a) **Première remarque.** – Le texte cité dit la chose suivante :

¹¹ <http://www.monde-diplomatique.fr/2010/10/RAVITCH/19750>

¹² Et c'est ce qui est important car on n'a en fait pas grand-chose à faire de son avis personnel. Jaurès parlant d'Aristide Briant écrivait :
Se dépouiller de sa qualité de ministre pour exposer ses idées, c'est dire non seulement qu'on n'est pas admis comme ministre à les réaliser pleinement, mais qu'on ne peut même pas donner en ce sens une impulsion vigoureuse et saisissable.
in *Après le congrès d'Angers*, L'Humanité du 7 août 1906.
Texte cité dans Jean Jaurès, *De l'éducation [Anthologie]*, Syllepse, Paris, 2005, Paris, page 263.

« Or, ce principe [Le principe dominant de l'enseignement public], c'est que la société française repose non plus sur l'idée religieuse transmise et discutable, mais sur l'idée naturelle de justice, acceptée par tous. Et la laïcité n'étant que l'expression de ce principe, non seulement l'école publique, mais l'école exclusivement communale devrait être laïque. Mon vœu est donc bien simple : je demande seulement, lorsque la commune aura pourvu à toutes ses obligations envers l'État, lorsqu'elle aura créé le nombre d'écoles publiques exigé par celle-ci, qu'elle ait encore le droit, à ses frais, et sans sortir de la laïcité, d'instituer des écoles d'expériences où des programmes nouveaux, des méthodes nouvelles puissent être essayés, où des doctrines plus hardies puissent se produire. »
Jean Jaurès, Le droit des communes en matière d'enseignement primaire, Séance du 21 octobre 1886.

Ce que Jaurès défend est la possibilité pour la commune, « lorsqu'elle aura créé le nombre d'écoles publiques exigé », de créer à ses frais des écoles dans lesquelles pourront être enseignés « des programmes nouveaux », autrement dit d'autres programmes que les programmes officiels. Quel est le rapport avec l'acceptation par le GRIP de sa participation aux *expérimentations Fillon* dans les écoles publiques existantes où l'on doit suivre les programmes officiels ?

b) Deuxième remarque. – La référence à Jaurès semble aller de soi dans « l'univers républicain généralisé » dans lequel nous vivons, comme la référence à la qualité allemande va d'elle-même dans le domaine automobile. Jaurès, - ce qui gêne d'ailleurs l'intérêt légitime que l'on peut porter à ses thèses - fait ainsi partie des potiches intouchables de la pensée politique (et éducative) depuis que le stalinisme l'a placé sur ce piédestal. Par exemple, il n'y a eu, à ma connaissance, aucune critique des thèses de Jaurès lors et depuis la publication de l'anthologie *De l'éducation* (op. cit.) en 2005 et l'on ne compte sur Bonnet d'âne que des appréciations élogieuses.

J'aimerais faire simplement remarquer que l'admiration pour Jaurès n'est pas universelle et vous ne trouverez aucun texte dans lequel je m'en réclame. Mais il devient *subrepticement* une référence du GRIP sur une question qui plus est fort délicate touchant au domaine scolaire. Certains, et pas des moindres mais qui n'ont pas grand succès actuellement, voyaient les faiblesses de Jaurès *justement* dans son républicanisme et dans ses positions sur la question scolaire. Ainsi Rosa Luxembourg expliquait dans sa Réponse au camarade E. Vandervelde du 14 mai 1902 :

Devant les misérables réformes de Millerand et les succès microscopiques du républicanisme, Jaurès exulte, en proclamant pierre angulaire de l'ordre socialiste toute loi sur la réforme de l'instruction dans les collèges, tout projet d'une statistique de chômage. Ce faisant, il nous rappelle son compatriote Tartarin de Tarascon, qui, dans son fameux « jardin enchanté », entre des pots de fleurs et des bananes grosses comme le doigt, des baobabs et des cocotiers, s'imagina qu'il se promène à l'ombre fraîche d'une forêt vierge des tropiques.

En conclusion - provisoire - :

Les seuls arguments relatifs aux deux notions centrales d'évaluation et d'expérimentation pour justifier leur utilisation dans la lettre ouverte du GRIP sont ceux que l'on trouve dans un commentaire de Guy Morel à l'article de Luc Cédelle. Or, non seulement ils sont à peine développés mais l'on a vu plus haut que leur valeur est facilement critiquable.

Si l'on se rappelle les positions pour le moins conformistes épinglées dans la partie précédente de ce texte « *Le GRIP conseiller en gestion du ministère* », la seule question qui vaille est la suivante : dire « *Tout se passe donc comme si le GRIP était favorable à ces deux conceptions managériales que sont l'évaluation et l'expérimentation* » n'est-il pas une grave surestimation des capacités anticonformistes de cette organisation ?

Cabanac , le 10/03/2012
Michel Delord

A suivre :

- La lettre ouverte du GRIP du 01/01/12 - III

Petites précisions sur l'histoire du GRIP et la mise en place de l'expérimentation SLECC

Échec, chaudron et déception

- A propos de la lettre ouverte du GRIP

Annexe :

Je tiens à préciser deux choses :

1) Apparemment ce n'est pas tout le GRIP qui défend l'expérimentation mais simplement une majorité puisque Rudol Bkouche a publié le texte suivant le 04 janvier 2012 à 19:36 sur Interro Ecrite

L'expression « expérimentation pédagogique » me révolte. Elle signifie qu'on considère les élèves comme des objets d'expérience ce qui est une façon de les nier en tant que personnes. Le SLECC n'est pas une expérience pédagogique, c'est

une volonté d'instruire les élèves et de rejeter les diverses pseudo-théories pédagogico-didactique qui encombrant l'enseignement depuis plusieurs années. Que le ministère de l'EN ait vu le SLECC comme une vitrine, c'est vrai. Mais si cela a permis à quelques enseignants soucieux d'instruire leurs élèves de faire leur travail, tant mieux. Mais on sait depuis longtemps que l'enseignement a délaissé l'instruction reniant ainsi les Lumières. Et ce qui est grave, c'est que cette nouvelle trahison des clercs vient d'une gauche qui se dit progressiste. Il est alors normal qu'à l'heure des économies, un ministre de l'EN, spécialiste de ce qu'on appelle les ressources humaines (une expression très significative) se débarrasse d'un groupe qui se situe à contre-courant depuis sa naissance. Le scandale est plus profond que l'attitude d'un ministre, il s'inscrit dans la volonté, de droite comme de gauche, de développer un obscurantisme scolaire en réservant l'accès à la connaissance aux seuls héritiers pour reprendre le terme de Bourdieu. Au fond, Chatel continue, sous une forme plus brutale (mais il n'a pas besoin de jouer les amis de l'école) la politique mise en place par ses prédécesseurs de gauche comme de droite.

rudolf bkouche

professeur émérite université de Lille 1

membre du GRIP

2) Si la position du GRIP sur l'évaluation est peu claire mais semble aller dans le sens du poil du pouvoir, j'ai donné la mienne en 2010 dans « De la zizanie chez les antipédagos »

Michel Delord : Et surtout, ces nouveaux programmes allaient être publiés dans un contexte national et international d'évaluationnisme aiguë, d'ailleurs justifiée par le mouvement antipédagogue qui s'appuyait sur une analyse de part en part fautive : si l'on obtient la liberté de l'enseignement, on doit avoir un contrôle des résultats.

Luc Cédelle : Je vous trouve osé, là... Dès qu'il est question d'évaluation, vous dégagez le concept d'évaluationnisme ! Vous voudriez que les enseignants fassent ce qu'ils veulent comme ils le veulent et quand ils le veulent ? Avec l'argent de l'Etat et sans jamais de comptes à rendre sur leurs résultats ? Dans ces conditions, effectivement, il n'y aurait plus que le marché comme arbitre...

Michel Delord : La question de l'évaluation est au croisement de la liberté pédagogique, du rôle des programmes et ce que l'on appelle maintenant les modes de gouvernance... Elle est centrale, très complexe et très mal abordée.

Ce que l'on appelle depuis une trentaine d'années « l'évaluation » recouvre en gros toutes les méthodes de contrôle de fonctionnement du système scolaire, en particulier du niveau des élèves, basées principalement sur des tests et utilisant le plus souvent un fort appareillage statistique, censé donner un caractère scientifique à la chose.

Ces méthodes représentent l'extension des formes mercantiles à l'enseignement. Un aspect aujourd'hui central à Bercy et dans tous les rectorats est la nouvelle gouvernance de l'appareil scolaire, centrée sur la gestion des flux d'élèves, considérant par exemple le redoublement sous sa « dimension économique tout d'abord [...], sa dimension pédagogique ensuite » (Citation tirée d'un texte de l'UNESCO)

Elle n'est pas éloignée de deux autres conceptions. Celle qui pose le problème en termes de deal entre l'octroi de la liberté pédagogique et « l'obligation de résultats ». Et l'autre, complémentaire, qui confond l'appréciation de la valeur du système scolaire et l'appréciation du travail d'un maître.

Cette dernière se passait sous la forme d'inspections dont le contenu consistait avant-guerre non pas à construire son avis exclusivement à partir de la leçon du jour - c'est ce qui est fait aujourd'hui et c'est cela qui mérite d'être taxé de ringardise - mais notamment à poser aux élèves des questions permettant de savoir ce qu'ils avaient retenu des leçons des mois précédents.

Il n'est nullement question que les enseignants fassent « ce qu'ils veulent... » car ils doivent suivre les programmes. La liberté pédagogique ne signifie pas l'autorisation de faire n'importe quoi et s'exerce dans le cadre des programmes, à condition qu'ils soient cohérents et riches.

Mais la liberté pédagogique devient effectivement n'importe quoi lorsque les programmes sont de piètre qualité, lorsque l'enseignant n'a pas une formation disciplinaire suffisante et lorsqu'il est en face d'élèves qui ne possèdent pas majoritairement les prérequis nécessaires pour assimiler ce que l'on est censé leur apprendre.

Je n'ai pas la prétention de convaincre qui que ce soit en quelques mots sur un sujet aussi fondamental.

Source : <http://education.blog.lemonde.fr/2010/11/27/de-la-zizanie-chez-les-antipedagos-1/>

ou

<http://michel.delord.free.fr/zizanie+.html> qui contient des documents complémentaires.

* *
*

13 mars 2012

La lettre ouverte du GRIP du 01/01/12 – III

3) Quelques éléments sur l'histoire du GRIP

Le GRIP ne s'est préoccupé d'avoir une existence légale sous la forme d'une association loi 1901 avec statuts, etc. qu'en 2006 et seulement sous la pression des faits puisque c'était une condition indispensable pour qu'il puisse mettre en place une expérimentation selon les normes de la Loi Fillon.

En 2006, j'ai donc été favorable au fait que le GRIP accepte de participer à cette « expérimentation Fillon » appelée SLECC mais c'était comme une concession que j'estimais justifiée. Ma position était minoritaire dans le GRIP et une majorité considérait au contraire qu'il n'y avait pas de problèmes. Il me semble - j'y reviendrai ainsi que sur la question des évaluations - qu'au moins une partie des circonstances qui justifiaient cette concession sous cette forme ont disparu.

Dans ce cadre, j'ai toujours défendu - et explicitement - l'idée qu'il ne fallait pas confondre «l'expérimentation SLECC» avec quelque chose de beaucoup plus important, antérieur à cette expérimentation, et qui est le texte d'orientation original SLECC qui figure comme référence fondamentale dans l'article 2 des statuts du GRIP : « *Le GRIP s'engage à respecter l'esprit de la déclaration de création du GRIP de Jean-Pierre Demailly du 26 juin 2003, et à assurer la continuité de pensée avec les textes signés GRIP parus précédemment, notamment le texte de Janvier 2004 intitulé SLECC Savoir Lire, Ecrire, Compter, Calculer.* »¹³

On peut constater que le GRIP demande actuellement à participer à une expérimentation mais qu'il ne présente pas cette participation comme le résultat de concessions, ce qui revient en gros à la position de Marc le Bris et de la majorité du GRIP en 2006.

En fait la question de la participation à une expérimentation n'a pas été traitée sérieusement au sein du GRIP en 2006, ni d'ailleurs celle de la valeur à donner aux évaluations des expérimentations.

Le fait que le GRIP ne soit plus soumis à un contrat pour l'expérimentation SLECC aurait dû favoriser l'émergence d'un débat au sein du GRIP (et à l'extérieur car cette question intéresse tout le monde) sur la valeur à accorder aux évaluations (nationales ou pas) et à la notion d'expérimentation.

Ça n'a pas été le cas. Et ça a et ça aura des conséquences.

4) Echec, chaudron et déception

Pour compléter la critique de quelques points essentiels de cette lettre ouverte, je rajoute ces deux splendides passages qui sont des programmes à eux seuls :

« Faut-il comprendre — ce sera notre deuxième remarque — que la réduction de l'échec à l'école primaire est passée, en dépit de tous les discours, au second plan de vos préoccupations ? » ...

« Assurer au primaire, de la maternelle au CM2, l'acquisition par tous et chacun des bases culturelles indispensables à la poursuite d'études, c'est le seul moyen, Monsieur le Ministre, d'éviter la mise en place de tardives et vaines remédiations, et de ne pas faire du collège le chaudron des déceptions et des violences. »

La « réduction de l'échec à l'école primaire »

Le premier passage a l'avantage de valoriser l'institution dont Luc Chatel est le manager actuel puisqu'elle suppose au moins implicitement qu'il y a eu depuis cinquante ans un ministre « positif », c'est-à-dire au sens de ce qui est [*était ?*] l'objectif du GRIP, un ministre qui aurait mis au premier plan de ses préoccupations un objectif du type refondation de l'instruction publique. Mais ce n'est pas cet objectif que désigne la formulation « réduction de l'échec à l'école primaire », objectif qui n'a jamais été celui du GRIP. C'est une formulation qui suppose qu'il y a une réussite scolaire, ce qui permet de cacher l'échec général de l'école comme lieu d'instruction. Mais cet objectif, du GRIP, - réduction de l'échec à l'école primaire - est, lui, qualitativement de même nature et quantitativement inférieur au « *Vaincre l'échec à l'école primaire* » qui est l'objectif explicite ... de *l'Institut Montaigne*¹⁴.

Pour ceux qui seraient tentés de dire que je me livre à un pinaillage, je fais remarquer que le GRIP ne pouvait pas écrire « *Faut-il comprendre - ce sera notre deuxième remarque - que la refondation de l'école publique est passée, en dépit de tous les discours, au second plan de vos préoccupations ?* ».

¹³ On le trouve à <http://michel.delord.free.fr/slecc.pdf> .

Pour plus d'informations sur ces questions, lire un texte de mise au point de 2006 inédit publiquement qui fait un historique rapide des origines de SLECC. http://www.institutmontaigne.org/medias/documents/rapport_echec_scolaire.pdf

¹⁴ Institut Montaigne, *Vaincre l'échec à l'école primaire*, Avril 2010

Donc avec quelques petits glissements de sens, on enjolive les potentialités du ministère et du ministre, ce qui n'est pas, d'un point de vue démagogique, inutile pour entamer la négociation.

Le chaudron des déceptions et des violences

J'avais un peu tort supra de limiter les ambitions du GRIP au rôle de gestionnaire économique : certes il montre bien au ministère qu'il pourrait faire des économies sur les remédiations mais il va beaucoup plus loin et se présente aussi comme gestionnaire de la violence puisque sa recette permet « de ne pas faire du collège le chaudron des déceptions et des violences. »

Pour éviter la paraphrase, je reproduis ici une partie de la fin de mon interview de novembre 2010 « *De la zizanie chez les antipédagos* »¹⁵ :

L'augmentation du chômage et en particulier celui des jeunes sur les 40 dernières années n'est pas, économiquement, une si mauvaise affaire puisqu'elle fait pression sur les salaires des occupati. Mais à la condition de ne pas mettre les jeunes à la rue... c'est-à-dire de les garder à l'école.

Une fois cette théorie, que j'ai appelée « Théorie du camp » au début des années 2000, est admise, on peut se poser la question de savoir quelle est la meilleure méthode pour obtenir le calme. On a toujours deux type de réponses :

Celles des « pédagogistes », qui craignent que si l'on enseigne des choses trop difficiles et si l'on pose des questions non simplistes, les élèves s'énervent. Celles des républicains et antipédagos qui pensent au contraire obtenir le meilleur calme en faisant bosser tout le monde.

Ces deux conceptions - appelons-les « éducatives nationales » - sont la négation de l'instruction publique puisqu'elles se servent au mieux de la connaissance comme d'un outil de maintien de l'ordre.

On comprend donc que lorsqu'on est exigeant sur le contenu des programmes et des enseignements, on est beaucoup moins bien et moins rapidement reçu, par la droite ou par la gauche, que si l'on a conçu je ne sais quel « dispositif éducatif » permettant de limiter la violence ou l'ennui.

Lorsque le GRIP vante sa marchandise en disant qu'elle évitera la violence au collège, il surfe sur l'ambiance sécuritaire qui fait que l'on est « *mieux et rapidement reçu, par la droite ou par la gauche, si l'on a conçu je ne sais quel « dispositif éducatif » permettant de limiter la violence* ».

C'est certes non seulement démagogique, très conformiste mais aussi sérieusement réactionnaire. Mais « *Qu'importe qu'un chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape des souris.* », tout est permis au GRIP puisqu'il souhaite obtenir rapidement un rendez-vous.

Et de toutes les façons, il serait injuste de faire ce type de reproche en le réservant au GRIP et aux antipédagos et républicains : ils ne sont pas seuls sur ce terrain, puisque Philippe Meirieu nous avait déjà expliqué il y a un certain temps que le choix était entre l'école et la guerre civile...

* * *

Cette lettre ouverte du GRIP va dans le sens du poil du ministère et du gouvernement aussi bien sur la question des évaluations, sur celle de la notion d'expérimentation que sur la valorisation de l'objectif de la « *réduction de l'échec scolaire à l'école primaire* », muleta agitée devant le bon peuple pour dissimuler la faillite de l'école.

Et donc elle ne répond pas à la questions : *Pourquoi le gouvernement UMP a financé SLECC ?* La réponse n'est pas « *Parce que SLECC est de droite* », car ce pouvoir finance aussi, et depuis longtemps, les « *pédagogistes* » qui se réclament, eux, de la gauche et se reconnaissent en tant que tels.

C'est donc sur la question *poser les limites à ne pas dépasser lorsque l'on négocie avec le pouvoir en place, qu'il soit de droite ou de gauche* que portera la partie suivante intitulée « *A propos de la lettre ouverte du GRIP du 01/01/2012* ».

Cabanac, 12 mars 2012
Michel Delord

¹⁵ <http://education.blog.lemonde.fr/2010/11/30/de-la-zizanie-chez-les-antipedagos-2/>
ou, avec des commentaires et références <http://michel.delord.free.fr/zizanie+.html>